

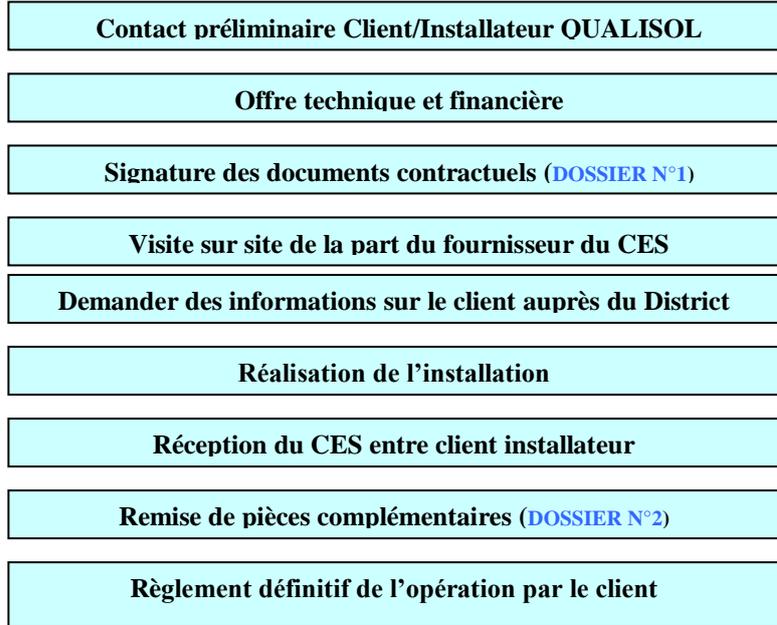
# PROSOL RESIDENTIEL

## Acquisition d'un chauffe eau solaire

### Procédure d'adhésion à ce programme

Tache effectuée par

Etape N° 1 :



C  
L  
I  
E  
N  
T  
  
/  
  
I  
N  
S  
T  
A  
L  
L  
A  
T  
E  
U  
R



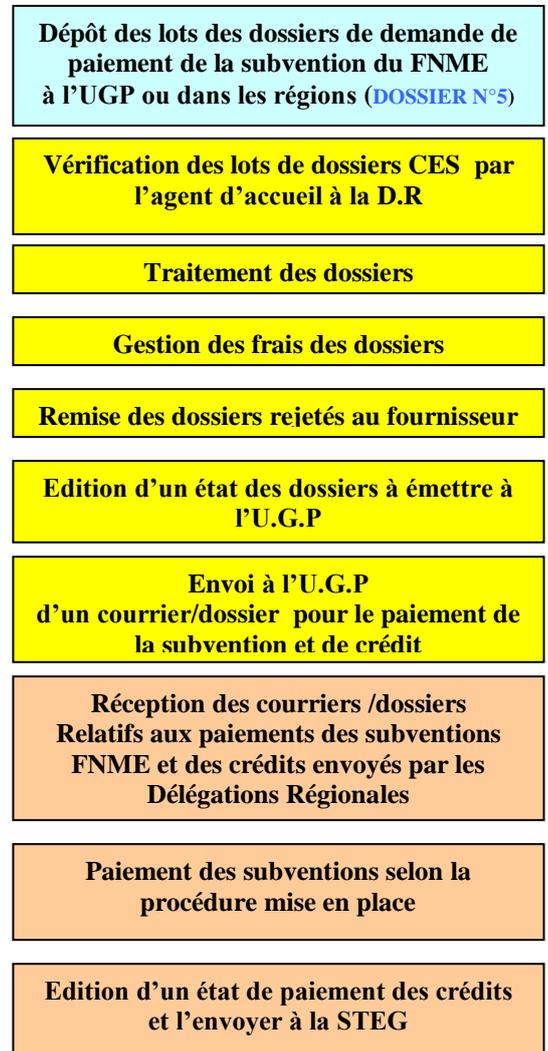
Etape N° 2 :



S  
T  
E  
G



Etape N° 3 :



Frs  
  
R  
E  
G  
I  
O  
N  
S  
  
P  
R  
O  
S  
O  
L  
  
S  
I  
E  
G  
E

Organigramme de la procédure

### **Dossier N°1 : SIGNATURE DES DOCUMENTS CONTRACTUELS :**

- Signature légalisée du formulaire d'adhésion au programme PROSOL ;

### **Dossier N°2 : REMISE DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES APRES INSTALLATION DU CES:**

- 02 photocopies de la Carte d' Identité Nationale;
- Photocopie d'une facture récente d'électricité, portant le même nom et l'adresse de l'acquéreur du chauffe eau solaire ;
- Une photocopie de la procuration donnée par le client dans le cas ou les démarche sont entreprises Par une tierce partie;

### **Dossier N°3 : DOSSIER A DEPOSER AU DESTRICK:**

- 02 originaux du « formulaire d'adhésion au programme PROSOLII et de souscription à un crédit bancaire » dûment signés et légalisés par le client ;
- Une photocopie de la carte d'identité du client ;
- Une copie de la dernière facture d'électricité ;
- Une copie de la procuration.

### **Dossier N°4 : LOT / DOSSIER REMISE AU FOURNISSEUR PAR DESTRICK:**

- Un original et une copie du « formulaire d'adhésion au programme du PROSOL II et de souscription à un crédit bancaire » dûment signés et légalisés par le client et validé par l'imprimante de caisse de la STEG ;
- Un devis facture.

### **Dossier N°5 : LOT / DOSSIER A DEPOSER AU DESTRICK:**

**LOT :** Le fournisseur doit constituer des lots ou groupes de dossiers contenant au moins dix dossiers, numéroté de 1 à 10. chaque lot doit être contenu dans une chemise sur laquelle sont mentionnées les informations suivantes :

- Nom et code du fournisseur ;
- Nombre des dossiers;

Procédure : Avec/ Sans STEG

Chaque lot à déposer devra être accompagné d'une demande de paiement de la subvention de l'Etat accordée au titre de l'acquisition des CES dans le cadre de ce programme.

#### **DOSSIER :**

Chaque dossier du lot comportera 04 documents :

- Une copie de la CIN ;
- Les trois feuilles de « la fiche d'acquisition du chauffe eau solaire » dûment signés par le client et par le fournisseur ;
- Un original et une copie du « formulaire d'adhésion au programme du PROSOL II et de souscription à un crédit bancaire » dûment signés et légalisés par le client et validé par l'imprimante de caisse de la STEG ;
- Une copie de la facture de vente du CES comportant au moins les détails suivants ;
  - \* le coût du CES en hors taxes ;
  - \* le coût de l'installation en HT
- Un engagement prouvant l'acquisition et l'installation du CES au foyer du client dûment signés et légalisé par le client.